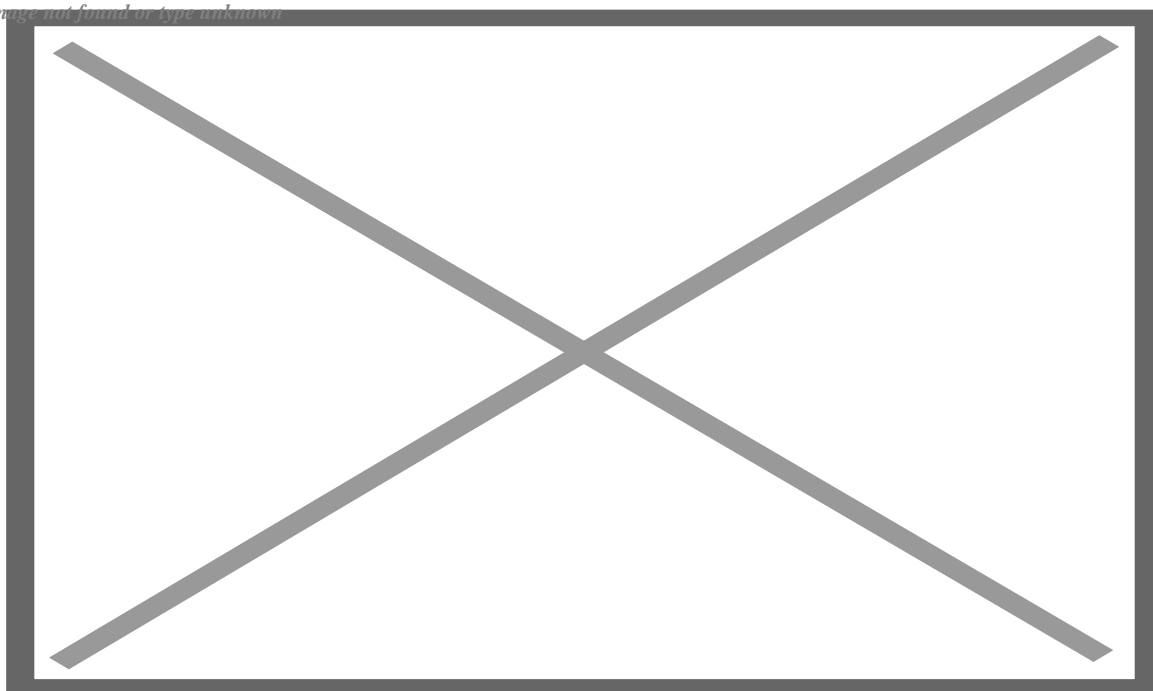


Lula annonce la légitimation de la démarcation des terres indigènes au Brésil

Image not found or type unknown



Lula annonce la légitimation de la démarcation des terres indigènes au Brésil

La Havane, 6 septembre, (RHC)- Le président brésilien, Luiz Inacio Lula da Silva, a confirmé sa promesse de valider la démarcation du total des terres indigènes à l'occasion ce mardi de la Journée de l'Amazonie.

Mardi matin, au cours de l'émission hebdomadaire sur les réseaux sociaux, il a annoncé qu'il allait se réunir au Palais de Planalto avec la ministre de l'Environnement, Marina Silva, et avec la ministre des Peuples indigènes, Sonia Guajajara pour délimiter certaines questions concernant les communautés indigènes et l'environnement.

En avril, le président a signé l'approbation de la démarcation de six territoires indigènes, ce qui a constitué la première approbation de son troisième mandat qui, selon le gouvernement, a mis fin à une période de cinq ans sans juridictions.

Réalisée par un décret signé par le président de la République, l'homologation est le dernier pas avant l'enregistrement formel du patrimoine indigène.

L'annonce de Lula est intervenue au moment où la Cour suprême fédérale analyse le "cadre temporaire" qui définira l'avenir de la démarcation des terres indigènes.

Quatre de ses six magistrats sont favorables à la thèse selon laquelle les indigènes n'auraient droit qu'aux possessions traditionnellement occupées par eux le jour de la promulgation de la Constitution, le 5 octobre 1988.

L'initiative est une interprétation de l'article 231 de la Grande Charte, qui "reconnaît les peuples indigènes, leur organisation sociale, leurs coutumes, leurs langues, leurs croyances et leurs traditions".

De même, "les droits originels sur les terres qu'ils occupent traditionnellement, l'Union ayant la responsabilité de les délimiter, de les protéger et d'assurer le respect de tous leurs biens".

Pour les communautés autochtones, la possession historique d'une terre n'est pas nécessairement liée au fait qu'un peuple occupait une certaine région le 5 octobre 1988.

Elles rappellent que de nombreuses communautés sont nomades et que d'autres ont été chassées de leurs terres par la dictature militaire (1964-1985). Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/333299-lula-annonce-la-legitimation-de-la-demarcation-des-terres-indigenes-au-bresil>



Radio Habana Cuba